

Division des examens,  
des concours et des bourses

Service des concours

Affaire suivie par :  
Claudine TANKEU  
Chef du Service des Concours

Téléphone  
01 43 93 71 42  
Courriel  
[ce.93decob@ac-creteil.fr](mailto:ce.93decob@ac-creteil.fr)

8 rue Claude Bernard  
93008 Bobigny Cedex  
<http://www.la.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

Bobigny, le 13 mai 2011

L'inspecteur d'académie,  
directeur des services départementaux de  
l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs de l'Éducation nationale,

Mesdames les principales et messieurs les  
principaux de collège,

Mesdames les directrices et messieurs les  
directeurs de SEGPA,

Mesdames les directrices et messieurs les  
directeurs des écoles primaires et des  
établissements spécialisés.

**Objet :** certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles  
maître formateur (C.A.F.I.P.E.M.F) session 2012

**Références :** - décret n°85-88 du 22 .01.1985 modifié par le décret n°91-38 du  
14.01.1991;  
- arrêté du 29.10.2001 (BO n°24 du 13 juin 2002).

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir inviter les instituteurs et professeurs des  
écoles placés sous votre responsabilité, désireux de s'inscrire à l'examen visé en  
objet, à se reporter aux textes, ci-dessus référencés.

Je vous rappelle que les candidats ayant obtenu un agrément pour le sujet de  
mémoire ou qui sont déjà titulaires de l'admissibilité et désirent passer les autres  
épreuves au cours de cette session ont l'obligation de se réinscrire.

Vous voudrez bien alerter les personnels enseignants intéressés sur la nécessité de  
respecter scrupuleusement les échéances suivantes :

**retrait des dossiers d'inscription :** du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011  
au vendredi 22 juin 2011

**date limite de dépôt du dossier complet :** vendredi 22 juin 2011

**date limite de dépôt du mémoire :** mercredi 14 mars 2012

Il convient de noter également que la commission d'agrément des sujets du  
mémoire se réunira les mercredis 27 juin 2011 et 26 août 2011.

Afin d'aider les candidats dans la rédaction des sujets de mémoire CAFIPEMF,  
**l'IUFM organise deux séances de formation les mercredis 8 juin et 15 juin 2011  
de 13 à 17 heures.**



2/2

Toutes les démarches mentionnées précédemment devront être effectuées à l'adresse suivante :

**Inspection académique de la Seine-Saint-Denis  
Division des examens, des concours et des bourses  
Service des concours  
Bureau 4A04 (4<sup>e</sup> étage)  
8 rue Claude Bernard  
93008 Bobigny Cedex**

**Je convie tous les candidats potentiels à participer à une réunion d'information sur le déroulement de l'examen qui se tiendra le mercredi 25 Mai 2011 à 14 H en salle Jade (3<sup>ème</sup> étage) à l'inspection académique de la Seine-Saint-Denis.**

Je vous sais gré par avance de bien vouloir assurer une large diffusion de ces informations auprès des personnels placés sous votre autorité, par tout moyen à votre convenance, de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne puisse se prévaloir d'un quelconque préjudice imputable à une communication défailante.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous remercie de votre précieuse coopération.

Pour l'inspecteur d'académie,  
et par délégation,  
l'inspecteur de l'Éducation national adjoint

Jacques MAHIEUX